

L'auteur est un M. Godfroy Langlois, en ces temps-là rédacteur à *La Patrie*, organe des libéraux de Montréal. M. Langlois, à la page 3 de son livre, débute comme suit :

" Depuis 1789, il est de doctrine démocratique que tous les pouvoirs émanent essentiellement de la nation et ne peuvent émaner que d'elle."

Cette proposition est fausse, erronée en tous points.

*Omnis potestas a Deo* : tout pouvoir vient de Dieu, nous apprennent les Ecritures Saintes.

Cette proposition de M. Langlois est la reproduction presque mot pour mot de l'article III des *Droits de l'homme*.

Voici ce qu'en pense Mgr. Bougaud :

" L'article III traite du principe de la souveraineté nationale : question profonde que l'antiquité n'avait pas même posée, et qui a été lentement éclairée par un de ces coups de soleil indirects de la Révolution qui sont si admirables. C'est un des points que le génie catholique a le plus hardiment élucidés, mais malheureusement c'est aussi un de ceux que le génie fatal de Rousseau a le plus embrouillés et pervertis. De la théorie catholique il n'a supprimé qu'un mot, un seul ; il est vrai que c'est le mot Dieu, et ce qui est resté est devenu faux, pernicieux, un vrai poison pour la société. En médecine il ne faut pas autre chose : la suppression d'un élément, et là où on aurait trouvé la vie, on trouve la mort.

" Voici cette rédaction incomplète de l'article III :

" Le principe de toute souveraineté réside *essentiellement* dans la nation : nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément."

" Il fallait dire : " Le principe de toute souveraineté réside essentiellement *en Dieu*, qui la communique *directement* à la nation." Alors il n'y avait plus d'inconvénient à ajouter : Nul corps, nul individu,—même roi,—ne peut exercer d'autorité qui n'émane de la nation,—implicitement ou explicitement."

Comme on le voit, il n'y a pas à s'y tromper, le principe posé par M. Langlois est absolument celui de l'article III de la fameuse déclaration des *Droits de l'homme*, lequel est faux et subversif de l'ordre social, destructif de l'idée de Dieu. Et c'est cette doctrine erronée, impie, que l'auteur de *Sus au Sénat* veut inculquer dans l'esprit du peuple canadien.

Voyons un peu ce que Notre St. Père Léon XIII pense de cette doctrine révolutionnaire préconisée par le journaliste montréalais. Permettez-moi de faire plusieurs citations du Chef suprême de l'Eglise. Ce sera bien plus intéressant et instructif que ce que je puis dire.

Admirons ensemble l'éternelle sagesse de l'Eglise qui parle par la bouche du successeur de Pierre.

Encyclique *Quod Apostolici*, du 28 décembre 1878 ;